

VILLAGE DE PARNES
 ET SES HAMEAUX
BULLETIN MUNICIPAL

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE

Chers habitants de Parnes,

Nous tenons à vous adresser nos plus sincères remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée en nous élisant pour représenter et servir notre commune.

Votre mobilisation et votre soutien nous honorent et nous engagent pleinement. Ce vote est pour nous une marque de confiance forte, mais aussi une responsabilité que nous assumerons avec sérieux, écoute et détermination.

Nous travaillerons avec engagement pour Parnes, dans un esprit de proximité, de dialogue et d'intérêt général, afin de répondre aux attentes des habitants et de faire vivre notre commune dans le respect de ses valeurs et de son identité.

Encore merci à chacune et chacun d'entre vous. Ensemble, continuons à faire de Parnes un village vivant, solidaire et tourné vers l'avenir.



Avec toute notre reconnaissance,

Frédéric, Emilie, Jean-Baptiste, Chloé, Amaury, Emeline, Michel, Sophie, Landry, Christel et Patrice.

RESTEZ INFORMÉS



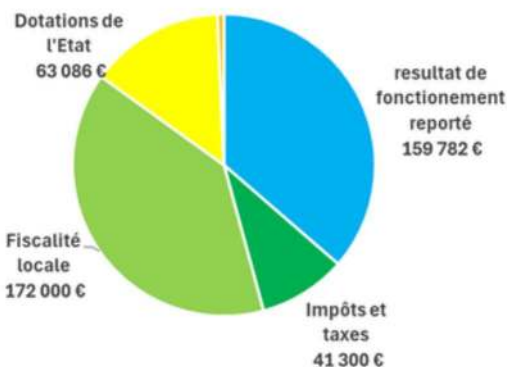
- Etre au courant des futurs évènements ?
- Besoin d'un renseignement sur le PLU ?
- Une remarque urgente à nous faire parvenir ?
- Téléchargez l'application illiwap et mettez notre village de Parnes dans vos favoris !



BUDGET 2026

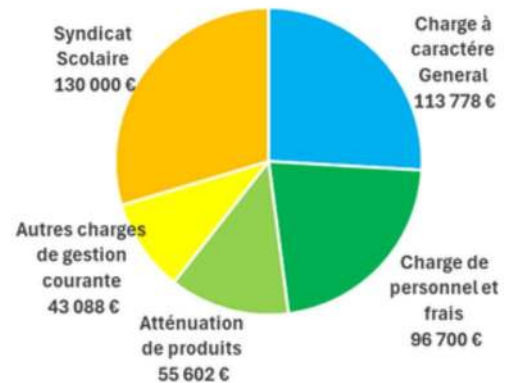
Recettes

Cette année encore le nouveau conseil municipal n'a pas souhaité augmenter la pression fiscale, ce qui veut dire que la part communale de vos impôts fonciers n'évoluera pas ! Les hausses que vous observerez seront dues à l'indexation de la base locative avec l'inflation, et les potentielles augmentations des autres taux.



Dépenses

L'année 2026 sera une année de transition pour la commune. Elle servira surtout à préparer les projets et dossiers à venir. Une part importante de notre budget de fonctionnement – un peu plus d'un quart – est consacrée au syndicat scolaire, qui gère l'école et le périscolaire pour nos 35 enfants. Le reste du budget sert à faire fonctionner la commune au quotidien : rémunération du personnel, entretien des bâtiments et des équipements, et autres dépenses courantes.



FIN DE SERVICE LIGNE CUIVRE DE FRANCE TELECOM



En 2028, la ligne cuivre de France Telecom sera coupée. Afin que vous puissiez continuer à passer et recevoir des appels, il faut dès à présent faire le nécessaire pour passer sur une offre fibre optique continue. Parnes et ses hameaux sont tous raccordés à la fibre !

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une aide de l'État pour vous y raccorder si des travaux sont nécessaires sur votre propriété privée.

Les aides éventuelles dépendent de votre situation et des dispositifs de l'État en vigueur.

TAILLE DES HAIES ET DES ARBRES

En ce début de printemps, arbres et arbustes ont bien poussé et les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la sécurité en entravant la circulation des piétons et véhicules en réduisant la visibilité.

Afin d'éviter ces difficultés, la commune rappelle aux propriétaires riverains qu'il est obligatoire de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure de domaine public. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagée si un accident survenait.

L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi rester connecté. C'est l'affaire de tous !



QUE FAIRE DE NOS DÉCHETS VERTS

Pour des raisons de sécurité et de prévention des incendies, il est rappelé que les feux sont strictement interdits sur l'ensemble du territoire communal.

- **Feux de plein air** : Les feux de camp et autres feux en plein air sont interdits.
- **Brûlage des déchets verts** : Le brûlage des déchets verts est interdit. Nous vous invitons à les déposer à la déchetterie ou à les composter.

La déchetterie se trouve à Liancourt-Saint-Pierre,

Lundi : 14h – 18h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi : 9h – 12h et 14h – 18h

Fermeture : lundi matin, dimanche et jours fériés.



Demande de carte - SMD Oise

VIVRE ENSEMBLE

Dans le cadre de notre engagement à maintenir la tranquillité et la sécurité de notre commune, nous souhaitons vous rappeler certaines règles importantes concernant les nuisances sonores.

Conformément à la réglementation en vigueur (*Arrêté Préfectoral portant réglementation des bruits de voisinage dans le Département de l'Oise du 15 novembre 1999*), nous vous rappelons que les nuisances sonores sont strictement réglementées. Les bruits de voisinage, qu'ils proviennent de travaux, de véhicules ou de comportements individuels, doivent être limités afin de ne pas perturber la tranquillité publique.

- **Horaires à respecter** : Les travaux bruyants (tonte de pelouse, bricolage, etc.) sont autorisés selon le tableau des horaires suivant :
du lundi au vendredi De 8h à 12h et de 13h30 à 19h30

Samedi De 9h à 12h et de 15h à 19h

Dimanche et jours Fériés De 10h à 12h

- **Comportements individuels** : Merci de veiller à ce que les activités bruyantes (musique, fêtes, etc.) soient modérées, notamment en soirée et la nuit.

RAPPELS UTILES

Permanences de Mairie :

Mardi de 17h30 à 19h30

Vendredi de 16h30 à 18h00

email : mairie@parnes.fr

Tel : 03.44.49.91.14

Gendarmerie : 03.44.47.55.17

Pompier : 18 ou 112

Hôpitaux

Chaumont : 03 44 49 54 54

Gisors : 02 32 27 76 76

Les poubelles passent le mercredi matin et doivent être sorties la veille au soir.

La poubelle verte le 3ème mercredi du mois.

Merci de les rentrer le plus tôt possible pour ne pas gêner la circulation.



À RETENIR

- La prochaine “Fête des Voisins” aura lieu le 30 mai 2026 à partir de 18 heures dans la cour de la mairie.

Chacun apporte quelque chose de sucré ou salé ainsi qu’une boisson à partager !

Merci de vous inscrire :

frederic.richevaux.mairie@gmail.com

06.85.46.21.55

- Un Food Truck sur Parnes ! “Burger Patoche” nous réglera un mardi sur deux.

Prochaines dates : 5 et 19 mai, 2 - 16 - 30 juin

Pour passer commande : 06.52.33.76.21 / 07.81.53.26.87



- Les vacances approchent. Connaissez-vous le protocole de gendarmerie OTV = Opération Tranquillité Vacances ?

Ce service gratuit permet à toute personne d’obtenir une surveillance de son domicile par les services de gendarmerie pendant son absence. Inscrivez-vous en ligne sur le site officiel service-public.gouv.fr ou rendez-vous directement à la gendarmerie de Chaumont-en-Vexin.

- Emma vous accueille bénévolement pour des après-midis conviviaux dédiés aux séniors, pour échanger, partager vos expériences et tisser de nouveaux liens dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Rendez vous dans les salles communales

Le Mercredi 13 Mai 2026 de 14h00 à 17h00

Le Mercredi 10 Juin 2026 de 14h00 à 17h00

N’hésitez pas à nous contacter pour organiser vos déplacements



- Les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 20% de la population française, mais demeurent en proportion davantage victimes d’escroqueries ou de cambriolages. Pour protéger ces populations plus vulnérables, la gendarmerie nationale a mis en place l’Opération Tranquillité Seniors (OTS).

ACCOMPLI À PARNES

Les jeunes sont de plus en plus nombreux sur le village ! Afin de penser à eux, des nouveaux filets de foot ont été installés sur le stade. D’autres actions sont à venir pour garder cette dynamique !

Comme chaque hiver, la voirie a souffert des nids de poule. Ceux-ci ont rapidement été rebouchés dès l’arrivée des beaux jours en mars dernier.

La tonte des espaces verts a commencé. Pensez à décaler vos voitures pour aider Thierry notre cantonnier, lorsque vous entendez sa tondeuse arriver... Merci pour lui !

LES LYCÉENS DE GISORS EN VISITE À PARNES

La Sauvegarde de l'Art Français lance sa campagne « Les lycéens à la découverte du Plus Grand Musée de France ». Ce programme pédagogique vise à transmettre aux jeunes le goût pour les trésors patrimoniaux qui les entourent, tout en renforçant l'enseignement de l'Histoire de l'Art.

Le 3 février dernier, les élèves de seconde du lycée Louise Michel à Gisors sont partis à la découverte de cinq œuvres religieuses, inscrites dans le patrimoine local.

La statue de «La Vierge à l'Enfant», datant du 14^e siècle et dont l'autel est en cours de restauration dans l'église de Parnes, fait partie de ces 5 œuvres sélectionnées.



Après une matinée où l'ancien maire Pascal Laroche est venu ouvrir la porte aux lycéens, une présentation de la statue a été faite par Marie-Bénédicte Dumarteau, conservatrice du patrimoine historique de l'Oise, expliquant aux élèves les besoins en restauration de cette œuvre qui a traversé les siècles.

Le 22 mai se déroulera un concours d'éloquence où les lycéens voteront afin de désigner l'œuvre qu'ils souhaitent voir restaurée et qui recevra un don de 10 000 € de la part de la Fondation Roi Baudouin, partenaire de cette édition normande. Les élèves seront ensuite invités à suivre les différentes étapes de la restauration.

Nous vous informerons du résultat le 22 Mai 2026 a travers une communication sur illiwap.

1^{er}

Croisons les doigts !

PÂQUES 2026

Nos enfants ont pu profiter, durant une matinée ensoleillée, de deux activités ludiques :

- Pour les plus jeunes jusqu'à 6 ans, le lapin de Pâques avait organisé une très grande chasse-aux-oeufs sur le stade.
- Les plus grands de 6 à 10 ans ont quant à eux parcouru le village afin de résoudre des énigmes. Ils ont pu découvrir certains lieux comme la position de l'ancien pont de l'école (le ru derrière l'église), le lavoir à côté du Moulin de Parnes... Au bout de leur périple, nos enquêteurs devaient reconstitué le code du coffre fort !

